
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA VILLE DE PERCÉ SOUTIENT LA COMMUNAUTÉ DE TUMBLER RIDGE DANS SON ÉPREUVE

Percé (Québec), le 13 février 2026 - Réuni hier, le 12 février 2026, en séance extraordinaire, le conseil municipal de la Ville de Percé adoptait à l'unanimité, dès son premier point de discussion la résolution n° 64-02-2026 de notre conseillère municipale et mairesse suppléante, Mme Doris Réhel, à l'effet d'observer une minute de silence et de mettre les drapeaux de l'hôtel de ville en berne dès demain matin et pour une période de sept jours.

Bien que très éloignée de Percé à l'autre bout d'un vaste continent, nous nous sentons néanmoins très proches de cette petite ville, elle aussi riche d'histoire et nichée au cœur d'une nature resplendissante. Ce n'est peut-être pas un hasard si Percé et Tumbler Ridge possèdent chacune son Géoparc Mondial de l'Unesco, dont les représentant sont venus nous rendre visite en 2024.

Un message de soutien a été adressé à M. Darryl Krakowka, maire de Tumbler Ridge, à son équipe municipale et sa communauté, où, rappelons-le, 8 victimes sont décédées et plus d'une vingtaine d'autres blessées à la suite de la terrible fusillade de mardi dernier.

Par ces gestes, nous désirons signifier publiquement, "a mari usque ad mare", que nous nous rangeons avec le reste du pays du côté de cette communauté dans sa démarche de rétablissement.

-30 -

Source :
Ville de Percé
418-782-2933
maire@ville.perce.qc.ca